

ne prît envie aux *Tchactas* de tomber sur la Ville, si elle était dégarnie de troupes, et que les Nègres, pour s'affranchir de l'esclavage, ne se joignissent à eux, ainsi que quelques-uns s'étaient joints aux *Natches*. D'ailleurs il pouvait être tranquille sur la conduite des troupes, M. le Chevalier de Loubois, dont il connaissait l'expérience et la bravoure, ayant été chargé de les commander.

Pendant que notre petite armée se rendait aux *Tonikas*, sept cens *Tchactas* ramassés et conduits par M. le Sueur, marchaient vers les *Natches*; on fut informé par un parti de leurs gens, que ces Sauvages n'étaient nullement sur leurs gardes, et qu'ils passaient toutes les nuits à danser. Les *Tchactas* les surprirent, et vinrent fondre sur eux le 27 Janvier à la pointe du jour; en moins de trois heures ils délivrèrent 59 personnes, tant femmes qu'enfants, avec le Tailleur et le Charpentier, et 106 Nègres ou Nègresses avec leurs enfants; ils firent 18 *Natches* esclaves, et enlevèrent 60 chevelures; ils en auraient enlevé davantage, s'ils ne s'étaient pas attachés à délivrer les esclaves, comme on le leur avait recommandé. Ils n'eurent que deux hommes de tués, et sept ou huit de blessés. Ils se campèrent avec leur prise à la concession de Sainte-Catherine, dans un simple parc fermé de pieux. La victoire eût été complète, s'ils eussent attendu l'armée Française, ainsi qu'on en était convenu avec leurs Députés.

Les *Natches* se voyant attaqués par les formidables *Tchactas*, regardèrent leur défaite comme certaine; ils se renfermèrent dans deux forts, et passèrent les nuits suivantes à danser leur danse de mort. Dans